

HOURIEZ Jacques
25 avenue de la Rostagne
06160 Juan les Pins

Monsieur Jean LEONETTI
Député Maire
d'Antibes Juan les Pins
Hôtel de Ville cours Masséna
06600 Antibes Juan les Pins

Antibes, le 19 décembre 2007

Objet : Bastide Classée
La Verne
Lettre Recommandée .A.R

Monsieur le Maire,

J'accuse bonne réception de votre courrier du 26 novembre que vous m'avez fait adresser et vous en remercie infiniment.

Je reste dans l'attente de connaître la délimitation exacte que doit avoir avant la fin de l'année où au tout début de l'année 2008 être définie à l'appréciation et décision de Monsieur VERRIER Architecte des Bâtiments de France pour la ZPPAUP du Ponteil qui j'espère vivement répondra au désir profond de l'ensemble des riverains, manifesté par un grand nombre que je rencontre.

La rencontre de Nice Matin du lundi 17 décembre avec ses lecteurs concernant le quartier du Ponteil selon leur plan **correspond parfaitement à englober la ZPPAUP** (plan joint extrait de Nice Matin).

Relaté dans Nice Matin du lendemain, compte tenu de l'important nombre d'intervenants très significative : **« Pas de problème de propriété et soucis de sécurité » de plus « entretien remarquable des plages et de son square »** Alors bravo, mais négligence par manque actuelle de maîtrise d'entretien du chemin des sables et son éclairage de Noël pour les fêtes de fin d'année effectivement dévalorisant pour le tourisme, nécessaire et important dans l'économie locale, qui circulent entre Juan les pins et Antibes.

Tout comme Jacques **« Il faut préserver notre environnement en préservant l'arborisation du quartier à tout prix »** et **« la conservation de toutes ces maisons architecturale et leur histoire »** et **« principalement « sensibiliser les gens à l'écologie et au civisme »**. Les deux étant liés et motivé le tri sélectif et le pipi-caca des compagnons de certains (voir les magnifiques toutous nets installés dans pratiquement toutes les communes comme à Canne en pièce jointe la photo) Tout aussi **« émus par l'abattage d'un cèdre bleu du Liban centenaire dans les jardins de la Bastide de la Verne »** indépendamment d'autres arbres. Je suis très favorable au site Internet (<http://rostagne.free.fr>) créer pour les riverains auquel j'adhère et ai commencé à participer dans le cadre de la création d'une judicieuse **« Promenade Verte »** et **« carnet historique »** pouvant faire découvrir l'architecture classée et historique de ses dernières ainsi que d'autres demeures inscrites dans la souhaitable ZPPAUP, à offrir à découvrir culturellement par les Antibois et à la curiosité des touristes pour le moins encore indispensable à l'économie de notre citée.

En ce qui concerne l'élargissement de l'avenue de la Rostagne je retiens d'après le **Fiche 31** ci jointe plutôt a contrario défavorable à cet élargissement et me rassure, je cite **« voie de desserte au trafic peu important » « Conclusion. Conserver absolument le capital végétal et définir le volume possible à construire en XYZ Sans abattre d'arbres ». (voir en PJ photos « avant » « après les bulldozers »)** Il est vrai et insiste sur les faits que si cette voie devait s'élargir, préoccupant de nombreux voisins et amis, qu'un grand nombre de végétation non remplacée

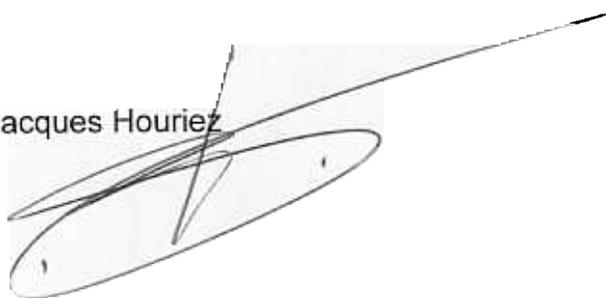
d'arbres remarquable est appelée à devoir disparaître et lui faire perdre de son caractère encore écologique et à préserver indispensablement à l'instar des courriers adressés en Mairie par tous les riverains, « **il serait très regrettable de voire perdre ce dernier poumon du quartier** » indispensable à la sauvegarde du cadre de vie. En temps que médecin vous en connaissez les conséquences

A l'origine, la création de l'avenue de la Rostagne sur le Chemin de la Rostagne (anciennement chemin François Gairaud et plus anciennement impasse des orangers) et son prolongement par celui du Chemin Cicéron pour créer une liaison de circulation entre le Chemin des Sales et le Bd Wilson à vu disparaître notamment de nombreux oliviers selon constat de huissier) et autres arbres, sous la municipalité de Monsieur Pierre Delmas alors Maire d'Antibes Juan les pins, bien qu'horticulteur et fleuriste n'a pu faire replanter en bordure de propriété ces derniers comme il avait été prévu.

Tout comme un chacun je me pose la question de connaître les raisons de la création d'une voie supplémentaire qui en ferait une « autoroute » alors que le Chemin des Sables et le boulevard Wilson ne possède que deux voies. Cela ferait pour augmenter la dangerosité pour les enfants des nombreuses écoles quelle désert. Cette avenue de la Rostagne déjà avec deux voie sert de piste de vitesse aux engins motorisés des lycéens et collégiens, quand serait il avec 3 voies ?.....). A tout dire je suis également contrarié du maintien d'un panneaux publicitaire 4 mètre X 2 mètre face à feu l'hôtel Royal qui occulte l'approche de la magnifique bâtisse classée de l'espace Nicolet, bord de Maire, qui doit conserver impérativement des espaces de vue mer.

Comprenant votre haute compréhension et votre investissement à donner à chacun le devoir de s'exprimer pour remédier et résoudre les problèmes dans le cadre de l'intérêt général, je vous pris, Monsieur le Maire d'agrèer l'expression de mes sentiments les meilleures.

Jacques Houriez



Copie pour information riverains et associations, Nice Matin Courrier mail à antibes@nicematin.fr et à Monsieur l'Architecte des Bâtiments de France.

PJ :

Plan de Nice Matin
Fiche de l'Inventaire du Patrimoine Bâti à Protéger Bastide La Verne et Plan Toutou net à Cannes
Bastide La Verne « Avant » « Après passage des bulldozers de ces derniers jours »
Panneau publicitaire 4X2 devant immeuble classé.